

Lenteur face au harcèlement

ÉGALITÉ Les élues fédérales regrettent une évolution des mentalités très lente. Les sénateurs ont notamment refusé une campagne contre le sexisme.

PAR XAVIER LAMBIEL, BERNE

La conseillère nationale vaudoise Léonore Porchet (Verts) sourit: «Le Parlement a pris au sérieux ce problème, qui dépassait les questions de genre.» Ce jeudi, le Conseil national a accepté l'élaboration d'un centre d'aide indépendant pour lutter contre les abus dans le sport. Il réagissait aux témoignages de huit gymnastes, qui décrivaient les pressions psychiques et physiques systématiques de l'Ecole fédérale de sport de Macolin. Pour la parlementaire, «ce n'est qu'une petite victoire, et il faut dire que nous ne faisons rien contre le harcèlement dans ce pays!»



«Il faut dire que nous ne faisons rien contre le harcèlement dans ce pays!»

LÉONORE PORCHET
CONSEILLÈRE NATIONALE (VERTS, VD)



Pour une seule voix, les sénateurs ont refusé une campagne de grande envergure contre le sexisme. KEYSTONE

La décision du jour cache une réalité plus amère: même si les résultats semblent de plus en plus serrés, les interventions sur le harcèlement échouent souvent face au Conseil des Etats. La veille, Marianne Maret (PDC, VS) se disait «atterrée», et Lisa Mazzone (Verts, GE), «très fâchée». Pour une seule voix, les sénateurs ont refusé une campagne de grande envergure contre le sexisme.

«Une provocation»

Soutenue par le gouvernement, cette proposition avait pourtant été acceptée par la seule commission des Etats composée d'une majorité de femmes. Marianne Maret soupire: «Je crois que mes collègues n'ont pas conscience des

réalités quotidiennes.» Lisa Mazzone acquiesce: «Nous créons des solidarités entre femmes dans ce bastion conservateur, et ce vote ressemble à une provocation.»

Plusieurs tentatives d'élaborer des outils de prévention avaient déjà échoué, mais à de plus larges majorités. Ce mercredi, l'absence de Céline Vara (Verts, NE), qui sera bientôt maman, a pesé lourd. Seule femme à avoir voté contre cette proposition, Johanna Gapan (PLR, FR) suscite l'incompréhension chez les sénatrices. Elle a ignoré nos sollicitations. A l'origine de cette motion et forcément «triste», Regula Rytz (Verts, BE) préfère retenir que «les fronts bougent»,

et promet de continuer à lutter contre le sexisme, «qui nourrit le harcèlement et les violences conjugales». Elle insiste: «Le droit a changé, mais les mentalités évoluent lentement et le problème de fond reste.»

Au Parlement, les vagues rose et verte des dernières élections ont favorisé les débats sur l'égalité. Aujourd'hui, le Conseil national compte 42% de femmes, contre 32% durant la législature précédente. Depuis le début de l'année 2020, ce sont environ 80 objets relatifs aux questions de genre qui ont été déposés aux Chambres fédérales.

Les Verts ont conquis 21 sièges supplémentaires sous la Cou-

pole. C'est le parti qui compte le plus de femmes et qui intervient le plus souvent sur le harcèlement. Ce jeudi, leurs élues ont déposé six objets destinés à mettre la pression sur le Conseil fédéral à ce sujet. La Vaudoise Valentine Python s'inquiète de la culture sexiste de l'EPFL et la Bernoise Aline Trede interpelle le gouvernement à propos de la RTS.

La RTS et l'E PFL dans la tourmente

Ces prises de parole interviennent au moment où des témoignages secouent plusieurs grandes institutions suisses, comme la Banque nationale suisse, l'Ecole polytechnique fédérale de Lau-

sanne, ou la Radio-télévision suisse. Dans les jours qui suivent les révélations du «Temps» sur les dysfonctionnements de la RTS, le compte Instagram #SwissMediaToo publiait plus de 140 phrases sexistes. Il compte désormais plus de 7000 abonnés.

Pour Léonore Porchet, le directeur de la SSR, Gilles Marchand, doit partir: «C'est toute la culture de l'entreprise qui doit changer, mais il était le patron au moment des faits, et quand l'affaire a éclaté, sa réponse a été insuffisante.» Par ailleurs, neuf professionnelles des médias annonçaient, mercredi, la fondation d'un réseau destiné à promouvoir un journalisme sans biais

de genre dans le contenu et dans les rédactions.

Mathias Reynard (PS, VS) milite pour l'égalité depuis 2011: «Même si les nouvelles chambres sont un peu plus féminines, les mentalités évoluent très lentement et le Parlement ne veut rien changer.» Il soupire: «J'ai obtenu une étude sur le harcèlement de rue, et c'est ma seule vraie victoire sur le sujet.»

Comme il l'avait fait avec succès pour lutter contre l'homophobie, le socialiste vient de déposer une interpellation pour proposer d'ajouter le sexisme à l'article du Code pénal qui punit le racisme: «Je veux un plan d'action contre le harcèlement, qui doit à la fois inclure de la prévention et une clarification pénale.»

Trois millions contre les violences

Directrice du bureau fédéral de l'égalité, Sylvie Durrer travaille à l'élaboration d'une stratégie nationale pour les dix prochaines années. «La lutte contre la discrimination, le sexisme et la violence» figurera parmi les trois axes de ce document. Elle prévient: «La situation a évolué ces dernières années, mais l'expérience montre que sans une réelle volonté politique, et sans l'engagement de la société civile, elle stagnerait ou pourrait même régresser.»

La semaine prochaine promet de nouveaux combats sur le sujet. Le nouveau budget de la Confédération entend augmenter les ressources du bureau de l'égalité à hauteur de trois millions de francs par année, dans le but de prévenir les violences à l'égard des femmes. Le jeudi, le Conseil national se prononcera sur un possible allègement du fardeau de la preuve pour les victimes de harcèlement sexuel. En juin dernier, il avait refusé une initiative assez similaire.



3 QUESTIONS À... KAYA PAWLOWSKA

MEMBRE DU COLLECTIF DE LA GRÈVE FÉMINISTE

«Les hommes bourgeois ont fait échouer le projet»

Le Parlement a encore échoué à voter une campagne contre le sexisme. Les femmes n'arrivent-elles toujours pas à se faire entendre à Berne?

Toutes les sénatrices ont voté pour cette proposition, sauf une. Ce sont les hommes bourgeois qui ont fait échouer le projet. C'est dommage, parce qu'il y a des disparités entre les régions.

Une campagne fédérale aurait pu compléter ce que peuvent faire les cantons, surtout les plus petits, qui n'ont même pas de délégué à l'égalité. Malheureusement, les parlements restent un environnement difficile pour les femmes.

Constatez-vous quand même une évolution des Chambres fédérales sur les questions de genre?

Je ne siège pas au Parlement, mais les interventions sur l'égalité me semblent plus écoutées. Elles étaient invisibles il y a quelques années, elles sont prises au sérieux aujourd'hui. Je pense que les médias sont plus sensibles à ces questions. Mais le travail est immense et il faudrait un Observatoire des violences faites aux femmes. Nous ne pourrions pas éliminer celles-ci si nous ne pouvons pas, d'abord, les évaluer.

L'élimination de ces violences passe-t-elle par le droit pénal?

Nous militons pour ajouter la notion de consentement dans la définition du viol. A titre personnel, j'estime que l'article du Code pénal qui punit les discriminations devrait être le miroir de l'article de la Constitution qui garantit l'égalité. Les discriminations sexistes devraient y être ajoutées. Et si nous sommes tous égaux, alors les personnes handicapées devraient aussi être protégées. Comme le racisme, le sexisme sous-entend qu'une minorité souffre d'un rapport de domination. Mais le mot «sexisme» met mal à l'aise. D'ailleurs, il ne figure pas dans l'ordonnance fédérale contre la violence faite aux femmes.

Nouvelle plateforme destinée aux élues

Il y a trois ans, les témoignages anonymes de huit conseillères nationales poussaient Yannick Buttet (PDC, VS) à démissionner du Conseil national. Dans les semaines qui suivirent, le service parlementaire mettait une cellule d'assistance contre le harcèlement sexuel à disposition des élues.

Après une année, personne n'avait sollicité ce service. Renouvelé deux fois, le mandat ne sera finalement pas reconduit, et prendra fin en 2020. Selon Marie-José Portmann, porte-parole des services du Parlement, «les prestations de cette plateforme n'ont presque pas été utilisées, et une nouvelle offre d'aide aux parlementaires est à l'étude».

Le nouveau projet devra inclure la lutte contre le cyberharcèlement.

Il répond notamment à la motion déposée avec fracas par Ada Marra (PS, VD), en mars dernier. Elle avait retiré son texte quand le service parlementaire avait promis d'élargir son action aux atteintes à l'honneur en ligne, qui concernent davantage les femmes que les hommes.

«Tout le monde a compris que le harcèlement ne passe pas»

Pour Lisa Mazzone, «toute grande entreprise devrait proposer ce type de service à ses collaborateurs, et cette plateforme n'a pas vraiment été communiquée aux nouvelles élues». Pour elle, «l'atmosphère a beaucoup changé au Parlement: il y a plus de femmes, et tout le monde a compris que le harcèlement ne passe pas».